

**REFERENTIEL DE CLASSEMENT DES EMPLOIS EN SERVICES  
ACTIFS**

**Branche des industries électriques et gazières**

**Présenté en CSNP du 1<sup>er</sup> avril 2015**

Le référentiel de classement en services actifs des emplois des industries électriques et gazières, prévu par le décret n°2011-1175 du 23 septembre 2011, est constitué du tableau figurant pages suivantes et des précisions méthodologiques ci-dessous :

1. L'intitulé des familles d'emplois mentionnées ci-après est propre à la méthode de classement des emplois en services actifs et peut recouvrir des intitulés différents dans les entreprises. En outre, ce classement a été établi indépendamment d'autres classifications existantes dans les entreprises sur d'autres thèmes.

Chaque famille d'emplois est caractérisée par :

- la description des activités principalement exercées. Les emplois relevant de la famille concernée peuvent ne pas comporter toutes les activités recensées.
- la mention des critères de pénibilité associés à ces activités. L'emploi rattaché à la famille concernée peut ne pas comporter tous les critères de pénibilité recensés au titre de la famille d'emplois.
- un taux ou une fourchette de taux de services actifs. Le taux de services actifs attribué à chaque emploi au sein des entreprises s'inscrit nécessairement dans la fourchette de taux correspondant à la famille de rattachement de l'emploi.

Tous les emplois sont évalués au sein des entreprises de la branche professionnelle selon la méthodologie prévue par le décret précité du 23 septembre 2011. Lorsqu'ils comportent des activités pénibles, ils sont décrits à l'aide de la grille dont le modèle est défini par l'arrêté du 13 février 2012.

Toutefois, certains emplois répondant à des critères de pénibilité ne sont pas évalués à l'aide de la grille prévue par l'arrêté du 13 février 2012. Il s'agit :

- des emplois en services continus par roulement.  
Seuls sont considérés en services continus au sens du décret du 23 septembre 2011 les emplois dont l'organisation de travail s'effectue par roulement au sein d'une même équipe, tout au long de l'année. Ils ouvrent droit à 100 % de services actifs.
- des emplois en travail de nuit dans le cadre de l'horaire normal de travail pendant au moins 270 heures par an. Ils ouvrent droit à 100 % de services actifs.
- des emplois ne comportant aucune activité pénible autre que les sollicitations de nuit dans le cadre de l'astreinte ouvrant droit au forfait de 20 % prévu au 3<sup>e</sup> du III de l'article premier du décret précité du 23 septembre 2011.

Chaque emploi doit être rattaché à la famille d'emplois dont les activités principales et les activités pénibles décrites et évaluées correspondent le mieux à la description de l'emploi. Par conséquent, un emploi doit être classé dans une seule famille.

2. Par construction, les familles d'emplois numérotées en XX ne comportent pas de sollicitations de nuit dans le cadre de l'astreinte ou comportent des sollicitations de nuit ne satisfaisant pas aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %. L'astreinte répondant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 % est prise en compte dans les familles d'emplois numérotées en XX A.
3. L'organisation du travail pour certains salariés occupant un emploi en services discontinus les conduit à alterner, au cours d'une même année, des périodes en services continus et des périodes en services discontinus. Le mode de calcul pour un agent occupant habituellement un emploi en services discontinus effectuant un remplacement dans un emploi en services continus est fait conformément au décret précité.

Par exemple, un agent effectuant un remplacement dans un emploi en services continus pendant cinq mois de l'année et occupant le reste de l'année un emploi dont le taux de services actifs a été évalué à 60 % se verra attribuer un taux de services actifs égal à 85 % (soit  $5 \times 10 \% + 7/12 \times 60 \%$ ).

Les agents qui auraient, sur une année civile, effectué un remplacement en services continus pendant plus de neuf mois se voient attribuer un taux de services actifs de 100 % pour la totalité de l'exercice.

4. Tout nouvel emploi créé dans une entreprise doit faire l'objet d'une évaluation immédiate, à l'aide d'une nouvelle grille d'évaluation, et d'un rattachement à l'une des familles d'emplois du référentiel existant, selon la méthode prévue par le décret précité du 23 septembre 2011. Dans l'éventualité où le référentiel ne permettrait pas de répondre, à travers les familles existantes, à ce besoin, cette situation serait postérieurement traitée lors de la révision triennale du référentiel de branche. Dans cette attente, l'emploi est classé dans la famille la plus proche.

## Sommaire

EMPLOIS TRANSVERSESES.....	5
EMPLOIS PRODUCTION.....	6
EMPLOIS RESEAUX ELECTRICITE-GAZ-CHALEUR.....	26
EMPLOIS RECHERCHE-ESSAIS.....	41
EMPLOIS LOGISTIQUES.....	43

## EMPLOIS TRANSVERSES

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
01V15	Emplois techniques ou non techniques et /ou d'encadrement du domaine transverse sans pénibilité ou avec pénibilité inférieure à 200 heures, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	sédentaire (0-19 %)
01AV15	Emplois techniques ou non techniques et /ou d'encadrement du domaine transverse sans pénibilité ou avec pénibilité inférieure à 200 heures, avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	20-39 %
03	Emplois non techniques du domaine transverse avec une pénibilité supérieure à 200 heures mais inférieure à 400 heures sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-40 %
04	Emplois en services continus (24 heures sur 24 – 7 jours sur 7) du domaine transverse		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %
05	Travail de nuit dans le cadre de l'horaire normal pendant au moins 270 heures par an dans le domaine transverse		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %

## EMPLOIS PRODUCTION

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
10V15	Emplois techniques ou non techniques et /ou d'encadrement du domaine production sans pénibilité ou avec pénibilité inférieure à 200 heures, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	sédentaire (0-19 %)
10AV15	Emplois techniques ou non techniques et /ou d'encadrement du domaine production sans pénibilité ou avec pénibilité inférieure à 200 heures, avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	20-39 %
12	Emplois non techniques du domaine production avec une pénibilité supérieure à 200 heures mais inférieure à 400 heures sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-40 %
13	Emplois en services continus (24 heures sur 24 – 7 jours sur 7) du domaine production		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %
14	Travail de nuit dans le cadre de l'horaire normal pendant au moins 270 heures par an dans le domaine production		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
15	Emplois d'intervention et de surveillance dans la maintenance du thermique à flamme, des parcs de turbines à combustion, et des incinérateurs et dans l'ingénierie nucléaire, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Dans les domaines suivants :</u> Mécanique Chaudronnerie Robinetterie / Electricité/ Automatisme Essais/ Génie civil/ Combustible déchets et logistique nucléaire/ chimie - Environnement/ Radio Protection/ Sécurité - prévention des risques nucléaires/ contrôle de performance essais thermiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention de maintenance des installations de production thermique à flamme, turbines à combustion, incinérateurs</li> <li>• Mission de surveillance des activités sous traitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	40-70 %
15A	Emplois d'intervention et de surveillance dans la maintenance du thermique à flamme, des parcs de turbines à combustion, et des incinérateurs et dans l'ingénierie nucléaire, avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Dans les domaines suivants :</u> Mécanique Chaudronnerie Robinetterie / Electricité/ Automatisme Essais/ Génie civil/ Combustible déchets et logistique nucléaire/ chimie - Environnement/ Radio Protection/ Sécurité - prévention des risques nucléaires/ contrôle de performance essais thermiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention de maintenance des installations de production thermique à flamme, turbines à combustion, incinérateurs</li> <li>• Mission de surveillance des activités sous traitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	60-90 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
16	Emplois d'intervention maintenance thermique diesel ou charbon en base sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention de maintenance des installations de production, turbines à combustion, thermique diesel en base ou charbon en base</li> <li>• Mission de surveillance des activités sous traitées</li> <li>• Exploitation des turbines à combustion diesel</li> <li>• Dépotage combustible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	80-100 %
16A	Emplois d'intervention maintenance thermique diesel ou charbon en base avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention de maintenance des installations de production, turbines à combustion, thermique diesel en base ou charbon en base</li> <li>• Mission de surveillance des activités sous traitées</li> <li>• Exploitation des turbines à combustion diesel</li> <li>• Dépotage combustible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %
17	Emplois d'intervention maintenance multi-sites sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention de maintenance spécialisée des installations de production thermique</li> <li>• Montage démontage ensembles industriels (dont groupes)</li> <li>• Interventions sur robinetterie nécessitant manipulation outillages lourds</li> <li>• Emplois intervenant en arrêt de tranche sur l'ensemble du parc de production thermique à flamme ou nucléaire</li> <li>• Maintenance de puits de stockage sur chantiers (travail au câble)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (membres supérieurs levés, travaux en positions accroupies, allongées, port d'équipement entravant les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême (groupes chauds)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	70-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
18	Emplois d'intervention maintenance hydraulique - maintenance mécanique et soudage sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance spécialisée des installations de production hydraulique ou en atelier</li> <li>• Soudage, fraisage et usinage</li> <li>• Accès aux ancrages</li> <li>• Montage démontage groupes</li> <li>• Contrôles métallurgie</li> <li>• Câblage activité d'exploitation en usine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (membres supérieurs levés, travaux en positions accroupies, allongées, port d'équipement entravant les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême (groupes chauds)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	80-100 %
18A	Emplois d'intervention maintenance hydraulique - maintenance mécanique et soudage avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance spécialisée des installations de production hydraulique ou en atelier</li> <li>• Soudage, fraisage et usinage</li> <li>• Accès aux ancrages</li> <li>• Montage démontage groupes</li> <li>• Contrôles métallurgie</li> <li>• Câblage activité d'exploitation en usine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (membres supérieurs levés, travaux en positions accroupies, allongées, port d'équipement entravant les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême (groupes chauds)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
19	Emplois d'intervention maintenance thermique à flamme, nucléaire et /ou d'exploitation des parcs de turbines à combustion et incinérateur sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Dans les domaines suivants</u> :  Mécanique Chaudronnerie  Robinetterie / Electricité/  Automatisme Essais/ Génie civil/  Combustible déchets et  logistique nucléaire/ Chimie -  Environnement/ Radio  Protection/ Sécurité - prévention  des risques nucléaires/ contrôle  de performance essais  thermique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenance des installations de production thermique</li> <li>- Intervention de maintenance et activités proches du process de production thermique</li> <li>- Missions de surveillance des activités sous traitées</li> </ul> </li> <li>• Exploitation des turbines à combustion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (tous types de pénibilités hors travail en façade)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	60-80 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
19A	Emplois d'intervention maintenance thermique à flamme, nucléaire et /ou d'exploitation des parcs de turbines à combustion et incinérateur avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Dans les domaines suivants</u> : Mécanique Chaudronnerie Robinetterie / Electricité/ Automatisme Essais/ Génie civil/ Combustible déchets et logistique nucléaire/ Chimie - Environnement/ Radio Protection/ Sécurité - prévention des risques nucléaires/ contrôle de performance essais thermique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenance des installations de production thermique</li> <li>- Intervention de maintenance et activités proches du process de production thermique</li> <li>- Missions de surveillance des activités sous traitées</li> </ul> </li> <li>• Exploitation des turbines à combustion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (tous types de pénibilités hors travail en façade)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	80-100 %
20	Emplois d'exploitation hydraulique sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage, maintenance courante, manœuvre et conduite des installations de production hydraulique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (membres supérieurs levés, travaux en positions accroupies, allongées, port d'équipement entravant les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême (groupes chauds)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	60-90 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
20A	Emplois d'exploitation hydraulique avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage, maintenance courante, manœuvre et conduite des installations de production hydraulique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (membres supérieurs levés, travaux en positions accroupies, allongées, port d'équipement entravant les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême (groupes chauds)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	80-100 %
21	Emplois d'exploitation et de maintenance installations gazières (stockage) sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage, maintenance courante, manœuvres de stockage</li> <li>• Exploitation des installations de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	40-70 %
21A	Emplois d'exploitation et de maintenance installations gazières (stockage) avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage, maintenance courante, manœuvres de stockage</li> <li>• Exploitation des installations de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	60-90 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
22	Emplois d'exploitation et de maintenance installations gazières (terminaux méthaniers), emplois de conduite de terminaux méthaniers hors services continus sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance mécanique des terminaux méthaniers (hors encadrement)</li> <li>• Opération de conduite de terminaux méthaniers hors services continus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	40-70 %
23	Emplois polyvalents d'exploitation et de maintenance des parcs de turbine à combustion sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation des turbines à combustion</li> <li>• Dépotage combustible, maintenance, dépannage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, manipulation d'outillage lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (membres supérieurs levés, travaux en positions accroupies, allongées, port d'équipement entravant les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême (groupes chauds)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	80-100 %
23A	Emplois polyvalents d'exploitation et de maintenance des parcs de turbine à combustion avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation des turbines à combustion</li> <li>• Dépotage combustible, maintenance, dépannage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (membres supérieurs levés, travaux en positions accroupies, allongées, port d'équipement entravant les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême (groupes chauds)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
24	Emplois de préparation et exploitation hydraulique ou stockage gaz sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage, maintenance courante, manœuvre, exploitation et conduite des installations de production hydraulique ou sites de stockage gaz</li> <li>• Préparation de travaux, diagnostic</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-50 %
24A	Emplois de préparation et exploitation hydraulique ou stockage gaz avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage, maintenance courante, manœuvre, exploitation et conduite des installations de production hydraulique ou sites de stockage gaz</li> <li>• Préparation de travaux, diagnostic</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-70 %
25	Emplois d'encadrement d'exploitation thermique diesel, charbon ou turbines à combustion en base sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi d'exploitation thermique diesel</li> <li>• Appui technique</li> <li>• Contrôle sur site</li> <li>• Activité de dépotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	40-70 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
25A	Emplois d'encadrement d'exploitation thermique diesel, charbon ou turbines à combustion en base avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi d'exploitation thermique diesel</li> <li>• Appui technique</li> <li>• Contrôle sur site</li> <li>• Activité de dépotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	60-90 %
26	Emplois d'encadrement, intervention maintenance, production thermique diesel en base sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique</li> <li>• Maintenance et surveillance des installations</li> <li>• Dépannage et autres interventions en atelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	40-60 %
26A	Emplois d'encadrement, intervention maintenance, production thermique diesel en base avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique</li> <li>• Maintenance et surveillance des installations</li> <li>• Dépannage et autres interventions en atelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	60-80 %
27	Emplois de mesures et d'essais sur les installations hydrauliques sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle non destructif et mesures sur les matériels des installations hydrauliques dans les domaines environnement/ génie civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	30-60 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
28	Emplois de contrôle électrique sur les groupes de production hydraulique sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance spécialisée en contrôle électrique sur les groupes de production</li> <li>• Requalification des groupes de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	50-70 %
29	Emplois d'intervention maintenance hydraulique dans le domaine informatique industrielle contrôle commande sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service et maintenance spécialisée des armoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-40 %
30	Emplois d'intervention maintenance sur terminaux méthaniers sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance spécialisée courant fort / courant faible</li> <li>• Encadrement opérationnel mécanique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-40 %
31	Emplois d'intervention manutention charbon et / ou résidus de combustion sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention sur itinéraire charbon et / ou résidus de combustion</li> <li>• Manipulation d'engins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	80-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
31A	Emplois d'intervention manutention charbon et / ou résidus de combustion avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention sur itinéraire charbon</li> <li>• Manipulation d'engins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %
32	Emplois de maintenance et forage sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forage sur chantiers de stockage gaz</li> <li>• Maintenance de puits de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	80-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
33	Emplois de surveillance et intervention maintenance thermique à flamme, nucléaire, ingénierie, hydraulique, réseaux de chaleur, installations gazières (hors réseaux), incinérateur et thermique diesel sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Dans les domaines suivants :</u>  Mécanique Chaudronnerie  Robinetterie / Electricité/  Automatisme Essais/ Génie civil/  Combustible déchets et logistique nucléaire/  Chimie - Environnement/  Radio Protection/ Sécurité - prévention des risques nucléaires /  Logistique PDR/  Service Inspection Reconnue-Contrôle non destructif-  Autres inspections/  Chantiers neufs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité prépondérante de surveillance des activités sous-traitées :  Préparation d'un programme de surveillance,  contribution au cahier des charges, mise en œuvre sur les installations, évaluation de la prestation et retour d'expérience</li> <li>- Activités d'interventions occasionnelles</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (tous types)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (tous types sauf travaux en façade)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-50 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
33A	Emplois de surveillance et intervention maintenance thermique à flamme, nucléaire, ingénierie, hydraulique, réseaux de chaleur, installations gazières (hors réseaux), incinérateur et thermique diesel avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Dans les domaines suivants :</u>  Mécanique Chaudronnerie  Robinetterie / Electricité/  Automatisme Essais/ Génie civil/  Combustible déchets et logistique nucléaire/  Chimie - Environnement/  Radio Protection/ Sécurité - prévention des risques nucléaires /  Logistique PDR/  Service Inspection Reconnue-Contrôle non destructif-  Autres inspections/  Chantiers neufs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité prépondérante de surveillance des activités sous-traitées :  Préparation d'un programme de surveillance, contribution au cahier des charges, mise en œuvre sur les installations, évaluation de la prestation et retour d'expérience</li> <li>- Activités d'interventions occasionnelles</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (tous types)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (tous types sauf travaux en façade)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-70 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
34	Emplois de préparation, interventions maintenance, ingénierie thermique à flamme, nucléaire, hydraulique, réseaux de chaleur, thermique diesel et incinération sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<p><u>Dans les domaines suivants :</u>  Mécanique Chaudronnerie  Robinetterie / Electricité/  Automatisme Essais/ Génie civil/  Combustible déchets et logistique nucléaire/  Chimie - Environnement/  Radio Protection/ Sécurité - prévention des risques nucléaires /  Logistique PDR/  Intervention Maintenance multisites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité prépondérante de préparation d'opérations de maintenance des installations de production</li> <li>• Contrôle des activités</li> <li>• Activités d'intervention occasionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-40 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
34A	Emplois de préparation, interventions maintenance, ingénierie thermique à flamme, nucléaire, hydraulique, réseaux de chaleur, thermique diesel et incinération avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<p><u>Dans les domaines suivants :</u>  Mécanique Chaudronnerie  Robinetterie / Electricité/  Automatisme Essais/ Génie civil/  Combustible déchets et logistique nucléaire/  Chimie - Environnement/  Radio Protection/ Sécurité - prévention des risques nucléaires /  Logistique PDR/  Intervention maintenance multisites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité prépondérante de préparation d'opérations de maintenance des installations de production</li> <li>• Contrôle des activités</li> <li>• Activités d'intervention occasionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-60 %
35	Emplois de préparation d'interventions maintenance thermique diesel en base sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	Analyse, prélèvement de fluides	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	70-90 %
35A	Emplois de préparation d'interventions maintenance thermique diesel en base avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	Analyse, prélèvement de fluides	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	90-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
36	Emplois de préparation maintenance thermique multisites sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<p><u>Dans les domaines suivants :</u>  Mécanique Chaudronnerie  Robinetterie / Electricité courants forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de chantiers de maintenance thermique multi site</li> <li>• Interventions sur chantiers multisites</li> <li>• contrôle des interventions</li> <li>• Activité exercée en permanence en arrêt de tranche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (manipulation d'outillages lourds, ports de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (position accroupie ou allongée, interventions bras levés, port d'équipements entravant les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême (groupes chauds)</li> </ul>	40-60 %
37	Emplois de support aux interventions puits de stockage gaz sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logistique, mécanique, préparation sur chantiers et en ateliers pour intervention puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	30-60 %
37A	Emplois de support aux interventions puits de stockage gaz avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logistique, mécanique, préparation sur chantiers et en ateliers pour intervention puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	50-80 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
38	Emplois de conduite des exploitations de production hors quart sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite des exploitations de production nucléaire, thermique à flamme, incinérateur, thermique diesel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-40 %
38A	Emplois de conduite des exploitations de production hors quart avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite des exploitations de production nucléaire, thermique à flamme, thermique diesel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-60 %
39	Emplois polyvalents de conduite, d'exploitation, d'intervention maintenance et de surveillance des installations thermique diesel et emplois polyvalents sur turbines à combustion en base sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation, intervention de maintenance sur groupes en fonctionnement, surveillance, installation et entretien des outils de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	60-80 %
39A	Emplois polyvalents de conduite d'exploitation, d'intervention maintenance et de surveillance des installations thermique diesel et emplois polyvalents sur turbines à combustion en base avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation, intervention de maintenance sur groupes en fonctionnement, surveillance, installation et entretien des outils de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	80-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
40	Emplois de télécommunication d'exploitation et maintenance simulateur de conduite d'ouvrages sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation et maintenance en télécommunication : interventions techniques en local télécom ou local industriel</li> <li>• Maintien en condition opérationnelle des simulateurs de conduite</li> <li>• Dans l'hydraulique, activités d'installation et de dépannage, intervention sur antennes radios</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ascension)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (positions accroupies ou agenouillées, configuration des locaux exigüe, interventions bras levés)</li> </ul>	20-40 %
40A	Emplois de télécommunication d'exploitation et maintenance simulateur de conduite d'ouvrages avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation et maintenance en télécommunication : interventions techniques en local télécom ou local industriel</li> <li>• Maintien en condition opérationnelle des simulateurs de conduite</li> <li>• Dans l'hydraulique, activités d'installation et de dépannage, intervention sur antennes radios</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ascension)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (positions accroupies ou agenouillées, configuration des locaux exigüe, interventions bras levés)</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-60 %
41	Emplois logistique d'appui à la production thermique ou incinération et/ou à la recherche et développement sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Magasinage</li> <li>• Manipulation et préparation</li> <li>• Stockage et déstockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	40-70 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
41A	Emplois logistique d'appui à la production thermique ou incinération et / ou à la recherche et développement avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Magasinage</li> <li>• Manipulation et préparation</li> <li>• Stockage et déstockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	60-80 %
42	Emplois d'entraînement dans le cadre de la force d'action rapide du nucléaire, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité technique et tertiaire dans une centrale nucléaire</li> <li>• Activité prépondérante d'entraînement</li> <li>• Activité d'encadrement d'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	40-60 %
43	Emplois d'entraînement et de préparation dans le cadre de la force d'action rapide du nucléaire, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance nucléaire ou appui au process</li> <li>• Activité prépondérante d'entraînement et préparation d'opérations de maintenance des installations de production</li> <li>• Contrôle des activités</li> <li>• Activités d'intervention occasionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	60-80 %
44	Emplois d'entraînement d'intervention et de surveillance ou de conduite nucléaire en quart dans le cadre de la force d'action rapide du nucléaire, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenance nucléaire ou appui au process ou exploitation</li> <li>• Activité prépondérante d'entraînement et activité d'intervention ou de conduite nucléaire en quart</li> <li>• Préparation d'opérations de maintenance des installations de production</li> <li>• Contrôle des activités</li> <li>• Activités d'intervention occasionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	80-100 %

## EMPLOIS RESEAUX ELECTRICITE-GAZ-CHALEUR

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
50V15	Emplois techniques ou non techniques et /ou d'encadrement du domaine réseaux sans pénibilité ou avec pénibilité inférieure à 200 heures, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	sédentaire (0-19 %)
50AV15	Emplois techniques ou non techniques et /ou d'encadrement du domaine réseaux sans pénibilité ou avec pénibilité inférieure à 200 heures, avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	20-39 %
52	Emplois non techniques du domaine réseaux avec une pénibilité supérieure à 200 heures mais inférieure à 400 heures sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-40 %
53	Emplois en services continus (24 heures sur 24 – 7 jours sur 7) du domaine réseaux		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %
54	Travail de nuit dans le cadre de l'horaire normal pendant au moins 270 heures par an dans le domaine réseaux		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %
55	Emploi de relève de compteurs de distribution sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des index</li> <li>• Constat d'anomalies</li> <li>• Travail sur coffrets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-40 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
55A	Emploi de relève de compteurs de distribution avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des index</li> <li>• Constat d'anomalies</li> <li>• Travail sur coffrets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-60 %
56	Emploi de technique clientèle sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur coffrets</li> <li>• Lecture des index</li> <li>• Pose, dépose ou échange du compteur, du relais et du disjoncteur</li> <li>• Réglage du disjoncteur (augmentations et diminutions de puissance)</li> <li>• Dépannage</li> </ul> <p><u>Sur les installations de branchement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification et réception</li> <li>• Pose des scellés</li> <li>• Consigne et déconsigne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, position accroupie, agenouillée, port d'équipements entravant les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	30-60 %
56A	Emplois de technique clientèle avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur coffrets</li> <li>• Lecture des index</li> <li>• Pose, dépose ou échange du compteur, du relais et du disjoncteur</li> <li>• Réglage du disjoncteur (augmentations et diminutions de puissance)</li> <li>• Dépannage</li> </ul> <p><u>Sur les installations de branchement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification et réception</li> <li>• Pose des scellés</li> <li>• Consigne et déconsigne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, position accroupie, agenouillée, port d'équipements entravant les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	50-80 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
57	Emplois techniques polyvalents réseaux de distribution et clientèle sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service ou hors service</li> <li>• Relevé d'index</li> <li>• Travaux sur comptage</li> <li>• Réalisation travaux/raccordements aériens et souterrains BT/HTA et gaz</li> <li>• Travaux postes HTA/BT et réseaux</li> <li>• Intervention EP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	60-100 %
57A	Emplois techniques polyvalents réseaux de distribution et clientèle avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service ou hors service</li> <li>• Relevé d'index</li> <li>• Travaux sur comptage</li> <li>• Réalisation travaux/raccordements aériens et souterrains BT/HTA et gaz</li> <li>• Travaux postes HTA/BT et réseaux</li> <li>• Intervention EP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	80-100 %
58	Emplois polyvalents de technique réseaux de distribution, technique clientèle et logistique sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service ou hors service</li> <li>• Relevé d'index</li> <li>• Travaux sur comptage</li> <li>• Réalisation travaux / raccordements aériens et souterrains BT/HTA et gaz</li> <li>• Travaux postes HTA/BT et réseaux</li> <li>• Intervention éclairage public</li> <li>• Réception livraison</li> <li>• Rangement matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	60-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
58A	Emplois polyvalents de technique réseaux de distribution, technique clientèle et logistique avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service ou hors service</li> <li>• Relevé d'index</li> <li>• Travaux sur comptage</li> <li>• Réalisation travaux/raccordements aériens et souterrains BT/HTA et gaz</li> <li>• Travaux postes HTA/BT et réseaux</li> <li>• Intervention EP</li> <li>• Réception livraison / rangement matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	80-100 %
59	Emplois d'exploitation et maintenance réseaux sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux / Dépannage / Manœuvre sur le réseau et consignations</li> <li>• Déroulage de câbles</li> <li>• Travaux dans les postes</li> <li>• Travaux de maintenance courante ou lourde sur les plans mécaniques ou électriques des appareils de réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, ascension de pylônes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	70-100 %
59A	Emplois d'exploitation et maintenance réseaux, avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux / Dépannage / Manœuvre sur le réseau et consignations</li> <li>• Déroulage de câbles</li> <li>• Travaux dans les postes</li> <li>• Travaux de maintenance courante sur les plans mécaniques ou électriques des appareils de réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes, ascension de pylônes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	90-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
60	Emplois de maintenance spécialisée et interventions sur réseaux hors encadrement, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance et renouvellement d'ouvrages, entretien et maintenance de postes, réalisation des manœuvres nécessaires à l'accès au réseau</li> <li>• Contrôle et mesures</li> <li>• Contrôle, réglage et mise en service des équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ascension de supports sans nacelle, port de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	30-60 %
60A	Emplois de maintenance spécialisée et interventions sur réseaux hors encadrement avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance et renouvellement d'ouvrages, entretien et maintenance de postes, réalisation des manœuvres nécessaires à l'accès au réseau</li> <li>• Contrôle et mesures</li> <li>• Contrôle, réglage et mise en service des équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ascension de supports sans nacelle, port de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	50-80 %
61	Emplois de technique réseaux hors encadrement sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Intervention sur équipements « Postes Sources » HTA – HTB :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance</li> <li>• Contrôle</li> <li>• Mise en service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-50 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
61A	Emplois de technique réseaux hors encadrement avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Intervention sur équipements « Postes Sources » HTA – HTB :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance</li> <li>• Contrôle</li> <li>• Mise en service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et travaux en position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-70 %
62	Emplois de contrôle et de supervision de construction et de maintenance adaptative d'ouvrages du réseau de transport et compression gaz sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de contrôle et de mesure dans les fouilles</li> <li>• Contrôle de conformité des ouvrages</li> <li>• Port de pièces spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et travaux en position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	0-20 %
63	Emplois d'encadrement exploitation réseau électricité avec manœuvres sous tension, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux sous tension sur réseau électricité</li> <li>• Préparation des chantiers (travaux de consignation, de séparation des réseaux HTA et BT)</li> <li>• Maintenance (dépannage des réseaux HTA, BT et EP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ascension de supports sans nacelle, port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-40 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
63A	Emplois d'encadrement exploitation réseau électricité avec manœuvres sous tension, avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux sous tension sur réseau électricité</li> <li>• Préparation des chantiers (travaux de consignation, de séparation des réseaux HTA et BT)</li> <li>• Maintenance (dépannage des réseaux HTA, BT et EP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ascension de supports sans nacelle, port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-60 %
64	Emplois d'encadrement exploitation réseau gaz et réseau de chaleur sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des chantiers</li> <li>• Maintenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-50 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
64A	Emplois d'encadrement exploitation réseau gaz et réseau de chaleur avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des chantiers</li> <li>• Maintenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-70 %
65	Emplois d'encadrement exploitation réseau de transport et / ou de distribution électricité sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des chantiers</li> <li>• Maintenance et exploitation</li> <li>• Consignations, pose de mise à la terre et court-circuit</li> <li>• Raccordement de groupes électrogènes</li> <li>• Déroulage de câbles</li> <li>• Travaux de maintenance courante sur les plans mécaniques ou électriques des appareils de réseau HTB (lignes câbles postes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-40 %
65A	Emplois d'encadrement exploitation réseau de transport et / ou de distribution électricité avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des chantiers</li> <li>• Maintenance et exploitation</li> <li>• Consignations, pose de mise à la terre et court-circuit</li> <li>• Raccordement de groupes électrogènes</li> <li>• Déroulage de câbles</li> <li>• Travaux de maintenance courante sur les plans mécaniques ou électriques des appareils de réseau HTB (lignes câbles postes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-60 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
66	Emplois techniques et encadrement opérationnel de chantier (courants forts et distribution gaz) sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Activités opérationnelles de chantiers sur les ouvrages des réseaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance</li> <li>• Contrôle</li> <li>• Mise en service</li> <li>• Entretien</li> <li>• Consignations, pose de MALT et CC</li> <li>• Raccordement de groupes électrogènes</li> <li>• Déroulage de câbles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	50-70 %
66A	Emplois techniques et encadrement opérationnel de chantier (courants forts et distribution gaz) avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Activités opérationnelles de chantiers sur les ouvrages des réseaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance</li> <li>• Contrôle</li> <li>• Mise en service</li> <li>• Entretien</li> <li>• Consignations, pose de MALT et CC</li> <li>• Raccordement de groupes électrogènes</li> <li>• Déroulage de câbles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	70-90 %
67	Emplois de chargé d'affaires de distribution sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Port de pièces spécifiques,</li> <li>• Contrôle de conformité des ouvrages,</li> <li>• Essais de compactage</li> <li>• Interventions en fouille</li> <li>• Vérification et contrôle des installations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (position accroupie, agenouillée)</li> </ul>	0-20 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
68	Emplois de comptage et de métrologie distribution électrique sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptage, essais et mesures : travaux sur installations, remplacement de comptage, vérification des protections et métrologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	30-60 %
68A	Emplois de comptage et de métrologie distribution électrique avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptage, essais et mesures travaux sur installations, remplacement de comptage, vérification des protections et métrologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	50-80 %
69	Emplois techniques de comptage, mesurage et métrologie intervenant dans des galeries sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptage et mesures dans des galeries</li> <li>• Travaux dans les galeries</li> <li>• Acheminement de matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	60-80 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
69A	Emplois techniques de comptage, mesurage et métrologie intervenant dans des galeries avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptage et mesures dans des galeries</li> <li>• Travaux dans les galeries</li> <li>• Acheminement de matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	80-100 %
70	Emplois d'encadrement maintenance câble souterrain HTB sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Encadrement et activités opérationnelles de chantiers sur les câbles souterrains HTB en fouille ou galeries :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance lourde</li> <li>• Contrôle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-40 %
71	Emplois de maintenance équipement dispatching de conduite des réseaux HTB sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien en condition opérationnelle d'équipement dispatching (travaux sur équipement informatique télécom téléconduite)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> </ul>	20-40 %
71A	Emplois de maintenance équipement dispatching de conduite des réseaux HTB avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien en condition opérationnelle d'équipement dispatching (travaux sur équipement informatique télécom téléconduite)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-60 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
72	Emplois de maintenance courants faibles, et comptages, télécommunications, automatismes et/ou essais sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Activités dans des galeries ou sur des armoires :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance</li> <li>• Contrôle</li> <li>• Mise en service</li> <li>• Entretien</li> <li>• Etalonnage</li> <li>• Câblage</li> <li>• Gestion et installation des réseaux radio / télécommunications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	30-60 %
72A	Emplois de maintenance courants faibles, comptages, télécommunications, automatismes et/ou essais avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Activités dans des galeries ou sur des armoires:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage</li> <li>• Maintenance</li> <li>• Contrôle</li> <li>• Mise en service</li> <li>• Entretien</li> <li>• Etalonnage</li> <li>• Câblage</li> <li>• Gestion et installation des réseaux radio / télécommunications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	50-80 %
73	Emplois de maintenance spécialisée et interventions sur réseau distribution gaz, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures de protection cathodique</li> <li>• Travaux sur ouvrage</li> <li>• Extension, développement, maintenance des ouvrages (robinets, déplacements d'ouvrages)</li> <li>• Analyse et dépannage défauts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	70-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
73A	Emplois de maintenance spécialisée et interventions sur réseau distribution gaz avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures de protection cathodique</li> <li>• Travaux sur ouvrage</li> <li>• Extension, développement, maintenance des ouvrages (robinets, déplacements d'ouvrages)</li> <li>• Analyse et dépannage défauts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés et position accroupie, agenouillée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	90-100 %
74	Emplois de techniciens de conduite, de maintenance et de contrôle des sous stations réseaux de chaleur sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de manœuvres de conduite</li> <li>• Entretien et maintenance des installations</li> <li>• Contrôle de la performance des outils de mesure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (manipulation d'organes de manœuvres et d'équipements lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés, port d'équipements entravant les mouvements, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	80-100 %
74A	Emplois de techniciens de conduite, de maintenance et de contrôle des sous stations réseaux de chaleur avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de manœuvres de conduite</li> <li>• Entretien et maintenance des installations</li> <li>• Contrôle de la performance des outils de mesure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (manipulation d'organes de manœuvres et d'équipements lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés port d'équipements entravant les mouvements, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	100 %
75	Emplois de conduite exploitation maintenance des installations de production de chaleur sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite et dépannage des chaînes de traitement de l'eau</li> <li>• Conduite des chaudières</li> <li>• Entretien et maintenance des installations</li> <li>• Logistique des produits d'exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (manipulation d'organes de manœuvres et d'équipements lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés, port d'équipements entravant les mouvements, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	50-70 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
76	Emplois de conduite de réseaux de transport électricité avec alternance quart / hors quart sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite avec alternance services continus / discontinus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	60-80 %
77	Emplois d'exploitation et de maintenance installations gazières (réseau de transport / compression en ligne) sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage, maintenance courante, manœuvres de réseau</li> <li>• Maintenance des installations de compression ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	50-70 %
77A	Emplois d'exploitation et de maintenance installations gazières (réseau de transport / compression en ligne) avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépannage, maintenance courante, manœuvres de réseau</li> <li>• Maintenance des installations de compression ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec les membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	70-90 %
78	Emplois d'intervention de maintenance sur le réseau de transport gaz sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention opération en charge</li> <li>• Soudage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	60-90 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
78A	Emplois d'intervention de maintenance sur le réseau de transport gaz avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention opération en charge</li> <li>• Soudage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	80-100 %
79	Emplois d'encadrement intervention de maintenance sur le réseau de transport gaz sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention opération en charge,</li> <li>• soudage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-50 %
79A	Emplois d'encadrement intervention de maintenance sur le réseau de transport gaz avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention opération en charge,</li> <li>• soudage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (ports de charges lourdes, manipulation d'outillages lourds)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles (travaux avec membres supérieurs levés, travaux en position accroupie, agenouillée ou allongée, travail dans un lieu dont la configuration rend difficiles les mouvements)</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	40-70 %

## EMPLOIS RECHERCHE-ESSAIS

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
90	Emplois de techniciens de recherche en laboratoire sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<u>Activités de recherche en laboratoire</u> : •Préparation d'essais en laboratoire •Exploitation des installations d'essais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-40 %
91	Emplois de techniciens de recherche ou essais avec mesures sur sites multiples sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	• Activités de recherche, essais et mesures sur multi-sites industriels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	40-60 %
91A	Emplois de techniciens de recherche ou essais avec mesures sur sites multiples avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	• Activités de recherche, essais et mesures sur multi-sites industriels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	60-80 %
92	Emplois de techniciens, appui exploitation multi-sites matériaux et structure sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prélèvements géologiques et relevés sur sites</li> <li>• Manipulation de matériaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	30-50 %
93	Emplois d'ingénierie et réalisation d'essais et recherche sur sites multiples sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prélèvements géologiques et relevés sur sites</li> <li>• Activités géotechniques</li> <li>• Activité de recherche, d'essais et de mesures sur sites industriels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Travail physique dans un espace clos à température extrême</li> </ul>	20-40 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
94	Emplois d'ingénierie nucléaire de réalisation, maintien et structure sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prélèvement géologique et relevés sur sites</li> <li>• Activités géotechniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-40 %

## EMPLOIS LOGISTIQUES

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
100	Emplois logistiques avec pénibilité, sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logistique de chantier et services généraux</li> <li>• Manipulation d'engins et de matériels</li> <li>• Réparation</li> <li>• Préparation</li> <li>• Réception</li> <li>• Facturation</li> <li>• Réception, préparation, exploitation du parc de matériels</li> <li>• Entretien bâtiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-50 %
100A	Emplois logistiques avec pénibilité, avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logistique de chantier et services généraux</li> <li>• Manipulation d'engins et de matériels</li> <li>• Réparation</li> <li>• Préparation</li> <li>• Réception</li> <li>• Facturation</li> <li>• Réception, préparation, exploitation du parc de matériels</li> <li>• Entretien bâtiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-70 %
101	Emplois d'exploitation logistique sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipulation d'engins et de matériels et matériaux</li> <li>• Exploitation du parc de matériels</li> <li>• Entretien bâtiment et services généraux</li> <li>• Manutention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants (port de charges lourdes)</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	80-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
102	Emplois de préparation de convois exceptionnels transports lourds sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logistique associée à la préparation des convois exceptionnels</li> <li>• Manipulation d'outillages lourds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	20-40 %
102A	Emplois de préparation de convois exceptionnels transports lourds avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logistique associée à la préparation des convois exceptionnels</li> <li>• Manipulation d'outillages lourds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	40-60 %
103	Emplois de réalisation de convois exceptionnels sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipulation d'outillages lourds</li> <li>• Chargement et déchargement de matériels lourds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	60-80 %
103A	Emploi de réalisation de convois exceptionnels avec sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipulation d'outillages lourds</li> <li>• Chargement et déchargement de matériels lourds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> <li>• Horaires pouvant avoir un impact sur le cycle de sommeil</li> </ul>	80-100 %
104	Emplois de mécanique automobile et engins sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de réparation et d'entretien sur les véhicules, moteurs, engins spéciaux et de manutention, opérations de station-service</li> <li>• Manipulation de véhicules lourds et d'engins de levage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	80-100 %

N° de familles d'emplois	Familles d'emplois	Activités principales	Critères de pénibilités	Taux ou fourchette de taux
105	Emplois de gestion et mécanique automobile et engins sans sollicitations et/ou sorties de nuit dans le cadre de l'astreinte satisfaisant aux critères ouvrant droit au forfait de 20 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de réparation et d'entretien sur les véhicules, moteurs, engins spéciaux et de manutention et groupes de production décentralisés, opérations de station-service</li> <li>• Gestion du garage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts physiques importants</li> <li>• Postures non naturelles et pénibles</li> <li>• Travail manuel contraint, effectué à l'extérieur et, par conséquent, exposé aux intempéries sans possibilité de s'y soustraire</li> </ul>	60-80 %